



## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# LA FONGS LABOURE AUPRÈS DE 1811 EXPLOITATIONS FAMILIALES

Fin octobre à Thiès, trois producteurs de la Fongs-Action paysanne ont livré des témoignages vivants sur leur Exploitation familiale (Ef), lors d'une évaluation sur le suivi de 1811 d'entre elles. Ces témoignages ont montré le dynamisme des exploitations familiales. Mais,

pour beaucoup, le combat n'est pas encore gagné, et la Fongs devrait nouer des alliances et créer des synergies avec d'autres associations paysannes pour une forte mobilisation autour de la question.

**LIRE EN PAGES 4 ET 8**



DÉCENTRALISATION, ACTE 3

**"TOUCHE PAS À MA TERRE!", AVERTIT LE CNCR** <sup>3</sup>



COOPÉRATION WALLONIE-BRUXELLES/SÉNÉGAL

**L'agriculture et l'industrie agroalimentaire gagnent du terrain**

**LIRE DOSSIER P.5**

## Billet

**Le Ministre de l'Agriculture rate le coche de milliers d'exploitants familiaux**

Le rendez vous manqué, mardi fin octobre, du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) avec la Fédération des Organisations non Gouvernementales du Sénégal (Fongs-Action paysanne) et partant du Conseil national de concertation et de coordination des ruraux (Cnccr), a suscité, auprès d'observateurs maintes interrogations. Qu'est ce qui a poussé le ministre Pape Abdoulaye Seck à ne pas marquer sa présence effective à cette rencontre ? Qu'est ce qui a provoqué le retournement de dernière minute du ministre qui, pourtant, avait "donné sa parole" dans un hôtel de la place pour venir présider les journées (29-30) de partage de la Fongs ? Pourquoi après tant d'années de "conflits feutrés et d'une confidentielle rupture" entre la Fongs/Cnccr et son premier partenaire, on n'a pas joué la carte de la réconciliation ?

Sans être dans le secret des dieux du cabinet du MAER on peut dire qu'il s'agit d'une erreur stratégique du ministre, certes, absent du territoire le jour même.

Au lieu d'envoyer son conseiller technique, Pape Abdoulaye Seck aurait mieux fait de se déplacer lui-même pour présider solennellement les travaux de la Fongs. Une présence solennelle serait d'autant plus justifiée que 2014 a été déclarée, officiellement par la FAO, année internationale de l'agriculture familiale.

**LIRE SUITE EN PAGE 8**



**AVICULTURE : Babacar Ngom de Sedima devient Président de l'Interprofession de la filière avicole**

(APS) - Le président du groupe Sedima, Babacar Ngom, a été élu président de l'Interprofession avicole du Sénégal, lors d'une assemblée générale des acteurs de cette filière, a-t-on appris mercredi 2 octobre.

Selon un communiqué transmis à l'APS, l'Assemblée générale a été présidée par Aminata Mbengue Ndiaye, la ministre de l'Élevage et des Productions animales, en présence de Mansour Cama, président de la grappe élevage et industrie animale au secrétariat permanent de la Stratégie de croissance accélérée (SCA). Ibrahima Wade, le secrétaire permanent de la SCA, était aussi présent à la réunion, signale le texte. L'Interprofession de la filière avicole regroupe l'Union nationale des provendiers du Sénégal, la Fédération des acteurs de la filière avicole et l'Union nationale des accoucheurs professionnels du Sénégal, précise la même source. Le communiqué souligne que Babacar Ngom "se donne principalement pour mission la défense des intérêts de la filière avicole auprès des institutions publiques et des partenaires au développement, et de promouvoir les produits avicoles +origine Sénégal+". Le texte signale que la filière avicole sénégalaise "est l'une des filières agroalimentaires les plus porteuses d'espoir pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique du Sénégal". Elle contribue à hauteur de 17% au produit intérieur brut (PIB) de l'élevage et génère un chiffre d'affaires global de 128 milliards de F cfa, plus de 30.000 emplois directs et indirects, et une croissance de 44% en cinq ans, ajoute la même source.

**Le prix du kilogramme d'arachide fixé cette année à 200 francs CFA**

(APS) - Les producteurs vendront le kilogramme d'arachide à 200 francs CFA, pour la campagne de commercialisation des récoltes en cours, a annoncé le gouvernement, jeudi.

"Le ministre [de l'Agriculture et de l'Équipement rural] a déclaré [...] avoir pris acte de la décision du CNIA (Comité national interprofessionnel de l'arachide) de fixer le prix du kilogramme d'arachide au producteur à 200 francs CFA", rapporte le communiqué du conseil des ministres du 07 novembre. "S'agissant de la reconstitution du capital semencier, le ministre a informé le Conseil du recensement prochain, par son département, des opérateurs capables d'assurer la collecte des 50.000 tonnes de semences écrémées, opération qui sera assurée avec un financement de l'Etat", annonce la même source. Papa Abdoulaye Seck a aussi "informé le Conseil de la finalisation en cours des procédures de règlement des créances des opérateurs de semences de la campagne de 2013". Il a dit à ses collègues et au chef de l'Etat "sa volonté d'engager un large dialogue avec tous les acteurs, afin d'établir un diagnostic approfondi de l'ensemble des segments de la filière" arachide.

**HORTICULTURE : L'Etat "prêt" à geler les importations de banane si la production locale garantit la même qualité (ministre)**

(APS) - Le gouvernement du Sénégal est "prêt" à geler temporairement les importations de banane, en guise de mesure incitative pour la production locale, à l'image de ce qu'il fait pour la filière oignon, si les producteurs sénégalais s'élèvent au même niveau de qualité que leurs homologues étrangers, a indiqué, début novembre le ministre du Commerce Alioune Sarr. "Oui, le gouvernement est prêt, mais à condition que la qualité soit satisfaisante", a dit Alioune Sarr, lors de la cérémonie de lancement de la campagne de commercialisation de la banane à Gouloumbou. M. Sarr a relevé que les pouvoirs publics sont disposés à appliquer ce gel périodique, afin de permettre aux producteurs locaux d'écouler leur marchandise, sans être confrontés à la banane importée. Une mesure qui, pour lui, n'a rien à voir avec du protectionnisme, mais qui serait le "résultat de l'évolution normale" de l'approvisionnement en banane domestique.

Il répondait ainsi à une doléance du Collectif des producteurs de banane, relayée par le président de la communauté rurale de Missirah dont relève le village de Gouloumbou. Bassoriba Cissé, dans son allocution, suggérait, compte tenu de l'importance de la culture de la banane qui fait vivre une bonne partie de la population dans la zone de Gouloumbou, que soit "bloquée" la banane ivoirienne, qui concurrence celle locale, pour que soit accordée une "période de commercialisation" à la banane locale. "Je suis sûr, a dit Alioune Sarr, qu'avec les investissements que le gouvernement compte faire ici, vous pouvez satisfaire à cette qualité". Le gouvernement est prêt à financer un projet à hauteur de 1,2 milliard de F cfa, pour appuyer la production dans la région de Tambacounda, a noté Alioune Sarr. Il a ajouté que les producteurs locaux peuvent d'autant plus satisfaire la demande nationale évaluée à 60 000 t, qu'ils sont en train d'implanter de nouvelles plantations de banane dans le delta du Saloum et dans la zone des Niayes. Il s'est dit "prêt à accompagner la banane sénégalaise", notamment dans l'emballage, le conditionnement et le séchage. Une mission sera envoyée suite à cette visite, pour identifier avec les transformatrices de banane le type de matériel adapté à la zone. Le conditionnement et l'emballage restent les points faibles de la banane sénégalaise qui, arrivée à maturité, présente les mêmes qualités que celle importée. C'est entre la récolte et transport que se situe la différence, avait relevé Mamadou Omar Sall, président du Collectif régional des producteurs de banane (CORPROBAT), regroupant 57 groupements d'intérêt économique (GIE).

Pour Alioune Sarr, le Sénégal peut non seulement assurer la demande nationale qui est de 60 000 t, mais peut "attaquer" le marché international, dès lors que la banane locale est produite de manière biologique. Le marché de la banane bio représente 200 000 t par an, a-t-il relevé. Les importations de banane sont évaluées à trois

milliards de F cfa, une somme synonyme de "fuites de devises", selon le secrétaire général de l'Union nationale de la filière banane (UNAFIBS). Le CORPROBAT qui a exploité 1 350 ha, attend cette année une production de 33000 t de banane et envisage d'implanter 1000 ha supplémentaires, afin d'atteindre l'autosuffisance du pays en banane.

**NOMINATION À L'ISRA  
Alioune Fall nouveau directeur général**

(Jade/Syfia) - L'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) a un nouveau locataire. Il s'agit du Dr Alioune Fall, jusque là Directeur scientifique de cet institut en 2008.

C'est ce qu'apprend Jade/Syfia en début novembre de source proche de l'intéressé. Ce docteur ingénieur en recherche agronomique est entré à l'Isra en 1984, après avoir effectué de brillantes études scientifiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (1977-1980) et aux Etats Unis où il décroche plusieurs diplômes et grades (Sam Houston State University Texas en 1983 et Michigan State University en 1997).

Après son passage à Polytechnique de Thiès (section Génie 1974-76), il caresse la recherche agronomique qu'il affectionne profondément. Des résultats probants sont obtenus avec cet ancien polytechnicien, féru de technologie et innovation agricole. Technologie et innovations agricoles ont ainsi permis à ce natif de Saint Louis (octobre 1954) de décrocher son premier poste à l'Isra où il va occuper plusieurs responsabilités. D'abord au Centre de Recherches Agricoles CRA/Isra à la tête de l'Equipe de Recherches sur les Systèmes de Production à Djibélor, en Basse Casamance, puis Directeur du Centre Régional de Recherches Agricoles de ISRA/Fleuve St-Louis (CRA Saint-Louis).

Comme pour paraphraser l'autre, le Dr Alioune Fall est un chercheur qui cherche et qui trouve. En effet, dans ces travaux, ce jeune chercheur, est arrivé à trouver l'exact besoin du paysan sénégalais dans son champ, afin de lui permettre d'améliorer sa productivité. C'est ainsi que vers la fin des années 90, en collaboration avec la SAED et l'ADRAO/AfricaRice, il met au point la motofaucheuse de riz. Cette innovation technologique lui a valu d'être lauréat du Grand Prix du Président de la République pour les Sciences session 2002 (Equipe : ADRAO/AfricaRice-SAED-ISRA). Le Dr Alioune Fall coordonne plusieurs Comités scientifiques de Laboratoires, d'Instituts ou Centre de formations. Depuis 2009 il est à la tête de l'Association Sénégalaise des Ingénieurs de l'Agriculture (ASIA). Pragmatique, sympathique et d'une ouverture marquée vers les médias, comme ce fut du reste son prédécesseur, le nouveau DG de l'Isra est soucieux de résultats innovants dans l'Agriculture. A ce titre, il pourrait développer des axes solides de partenariat avec les petits paysans sénégalais, notamment ceux de Djibélor. Un beau coin qui l'a tant marqué...

**MADIENG SECK****AGRI INFOS**

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122

Bp : 17130 Dakar - Liberté - Tél/Fax : (221) 33 867 68 27

Email : madiensec@yahoo.fr

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

**COMITÉ DE RÉDACTION** : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE - Cheikh MBAYE (Stagiaire)**ADMINISTRATION** : Ababacar GUËYE**SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE** : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)**IMPRESSION** : AMD GRAPHIC**DISTRIBUTION** : ADP**NINEA** : 00284430 CO

## DÉCENTRALISATION, ACTE 3

### “Touche pas à ma terre !”, avertit le CNCR

Touche pas à ma terre ! Ce cri de guerre a été lancé début novembre à Thiès à la réunion d'information et de sensibilisation du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr) sur l'Acte 3 de la décentralisation.

✻ PAR MADIENG SECK



Paysans, pêcheurs, pasteurs et représentants de la société civile ont décoché des flèches en direction du gouvernement. Ils ont raillé les élites politiques, des intellectuels sénégalais, accusés de com-

PLICITÉ dans les décisions de l'administration territoriale. A ce propos, les dirigeants du Cncr ont appelé l'Etat du Sénégal à clarifier son option sur l'Acte 3 dont la question essentielle à débattre, selon eux, res-

te le problème du foncier. “Nous sommes à un moment critique de notre vie. Nous devons nous mobiliser et faire face. Si l'Acte 3 passe, les affectations de terres vont nous empêcher de cultiver”, avertit, d'un ton farouche, Samba Guèye. Le président du Cncr dénonce la non implication de son mouvement dans le processus de concertation, lancé officiellement en mars 2013 par le gouvernement.

Tour à tour, représentants d'associations paysannes et de la société civile ont envoyé des critiques, parfois virulentes, en direction du régime de Macky Sall. Pour Ibrahima Sène du Pit (Parti de l'indépendance et du travail), les collectivités locales doivent être autonomes et indépendantes dans la gestion de leur terroir ; cela permet de renforcer leur pouvoir d'approbation. Ce pouvoir-là, l'expert du Pit estime qu'aujourd'hui les présidents des Conseils régionaux ne l'ont plus. “Quoi qu'on dise, les terres de culture nous appartiennent, nous qui y travaillons et l'habitons avec nos enfants. Et c'est cela la véri-

té”, déclare Serigne Bara, représentant du Cncr à Touba.

#### Le foncier, la pomme discorde

Pour Marianne Sow de l'Ong Enda Pronat, le foncier, restera toujours la pomme discorde dans cet Acte 3, comme pour dire : Touche pas à ma terre ! Mass Gning de la Fongs se rebiffe et affirme que le Cncr n'a pas été oublié dans ces négociations mais “superbement ignoré”, comme c'est souvent le cas depuis des années et en de pareilles circonstances. Pour un mouvement paysan aussi significatif que le Cncr, Mass Gning estime qu'il est “temps de se faire entendre et de passer à l'acte, sans passer à la casse”.

Sur cette absence de consultation, “pourtant nécessaire”, Saliou Sarr, du Cncr de Saint Louis, affirme que les acteurs ruraux continueront de rejeter l'acte 3. Auparavant, il avait dénoncé l'insuffisance des moyens affectés aux collectivités locales, bien que celles-ci bénéficient de compétences transférées (lire encadré). Saliou propose de “donner des moyens aux villageois, aux paysans et à l'Agriculture pour développer le pays ; plutôt que d'annoncer des appellations, comme par exemple les communes rurales...”

Une déclaration dite “Déclaration de Thiès” devrait être sortie d'ici peu, annoncent les organisateurs

#### COLLECTIVITÉS LOCALES :

#### Des compétences transférées avec peu de moyens

Le gouvernement du Sénégal a, dans la loi du 22 mars 1996, transféré des compétences aux Communes, conformément au principe de subsidiarité. Ainsi, la Commune reçoit des compétences qu'elle est “sensée” mieux gérer que l'Etat (Pouvoir Central) et les autres Collectivités locales (Région ou Communauté Rurale). Ces compétences transférées comprennent neuf secteurs: Domaines ; Environnement et Gestion des Ressources naturelles ; Santé ; Population et Action Sociale ; Jeunesse, Sports et Loisirs ; Culture ; Education Nationale ; Planification ; l'Aménagement du territoire ; enfin Urbanisme et Habitat. Malgré tout, se pose le problème de manque de moyens, de ressources financières et d'implication des populations dans la gestion, assortie d'un déficit de communication et de sensibilisation.

#### PISTE RURALE

### Le Fera doit jouer son véritable rôle dans l'entretien des routes, selon Djibril Thiao

(APS) – Le directeur du centre de formation et de perfectionnement des travaux publics, Djibril Thiao, a relevé fin octobre que le Fonds d'entretien routier autonome (Fera) est mis en place pour l'entretien de tous les réseaux routiers au Sénégal mais, “malheureusement, pour le moment, pour l'essentiel, il n'intervient que sur les réseaux classés entretenus par l'Etat”. “Pourtant, il y a des réseaux routiers non classés gérés par les collectivités locales et qui doivent être entretenus, qui doivent avoir accès à ce Fera”, a souligné M. Thiao, à l'occasion du démarrage d'une session de formation des acteurs locaux sur les modalités d'accès aux ressources du Fera et sur les techniques d'entretien des pistes rurales.

D'une durée de quatre jours (du 22 au 25 octobre), cette session de formation, est à l'initiative du ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales, à travers le Programme national de développement local (Pndl) et celui en charge des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, à travers la direction du Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics. Le secrétaire exécutif du Pndl, Samba Guèye, a relevé “les constantes sollicitations d'intervention” sur le réseau non classé dont le linéaire mal connu est estimé à plus de 15 mille kilomètres et composé principalement de pistes de production. C'est dans ce cadre, selon lui, que la question de l'entretien routier prend tout sens et ne peut être résolue qu'avec “la garantie de ressources suffisantes et stables” permettant de couvrir les besoins à long terme de tout le réseau routier.

“Au regard des insuffisances de tous ordres et des performances timides réalisées dans la gestion des pistes rurales et suite à l'évaluation faite au cours de la formulation du projet des pistes communautaires (Ppc), en ancrage le Pndl, les différentes parties ont décidé de mettre en commun leurs moyens techniques, financiers, matériels et humains, pour engager des actions de renforcement de capacités des acteurs locaux”, a expliqué M. Guèye.

Il est estimé que la mobilisation des ressources du Fera par les collectivités locales et les techniques d'entretien des pistes rurales constitue “une réponse sûre” aux insuffisances constatées. M. Guèye a fait remarquer que, pendant très longtemps, les collectivités locales n'ont pas pu tirer profit de l'existence d'un fonds destiné à l'entretien du réseau routier et, dans le même sillage, la dégradation des pistes rurales se multiplie devant l'impasse notée des collectivités locales à y faire face.

#### SENEGAL-COLLECTIVITES

### L'Acte 3 de la décentralisation permet d'asseoir des territoires “viables et compétitifs”

(APS) – L'Acte 3 de la décentralisation en cours de préparation, permettra d'élaborer une nouvelle politique de décentralisation et d'asseoir des territoires “viables et compétitifs” porteurs d'un développement durable, à condition d'avoir un dispositif qui permet de lever les contraintes en matières de délivrance de permis de construire, a déclaré samedi à Saly (Mbour) le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Khoudia Mbaye.



“Il s'agit aujourd'hui de considérer une nouvelle politique de la ville qui fait de cet espace-là un porteur de croissance économique”, a souligné Mme Mbaye, signalant que le bilan de l'Acte 3 de la décentralisation reste à faire, même s'il y a de nouveaux défis qui interpellent.

Elle présidait à l'ouverture officielle de l'atelier de partage du projet de révision des textes législatifs

qui régissent le secteur de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie. “Nous avons le code de l'urbanisme et celui de la construction, qui sont des documents qui ont été révisés ou mis en place à partir de 2008 et révisés en 2009 mais qui, de mon point de vue, et par rapport aux impératifs de développement et d'émergence (...) ont paru, sous plusieurs rapports, dépassés”, a relevé

le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.\*

Toutefois, “nous avons des contradictions, des silences et des imprécisions, et dès le mois de novembre 2012, nous avons mis en place un comité pour repasser au travers de ces textes (...). Et par rapport aux conclusions auxquelles nous sommes parvenus, nous avons cru devoir partager, en particulier, avec les structures déconcentrées du ministère qui pratiquent l'application de ces documents au quotidien”, a-t-elle dit.

Cet atelier, d'après Khoudia Mbaye, a, entre autres buts, de construire un point de vue commun de son département. Et, “quand nous aurons fini de le construire, nous envisagerons de nous ouvrir aux autres acteurs. Parce que ce sont des comités régionaux, départementaux, une commission nationale et autres instances qui doivent se prononcer sur ces documents”, a expliqué Mme Mbaye.

L'atelier de Saly permettra aussi, a-t-elle expliqué, de voir quelles sont les cohérences des textes par rapport, par exemple, à ceux de l'environnement, des infrastructures ou des collectivités locales.

“De notre point de vue, tout est prioritaire, mais il y a, en particulier, le permis de construire qui est aujourd'hui un intrant dans la notation du Doing business dont on nous dit qu'il tire notre pays vers le bas et sur lequel nous avons des urgences”, a confié Khoudia Mbaye.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# La Fongs laboure auprès de 1811 exploitations familiales...

Fin octobre à Thiès, trois producteurs de la Fongs-Action paysanne ont livré des témoignages vivants sur leur Exploitation familiale (Ef), lors d'une évaluation sur le suivi de 1811 d'entre elles. Ces témoignages ont montré le dynamisme des exploitations familiales. Mais, pour beaucoup, le combat n'est pas encore gagné, et la Fongs devrait nouer des alliances et créer des synergies avec d'autres associations paysannes pour une forte mobilisation autour de la question.

✻ PAR MADIENG SECK

"Je remercie la Fongs avec ses crédits qu'on payait tous les six mois. En 2011 on a acheté une motopompe, des tuyaux, etc. Je travaillais avec mes 20 enfants âgés de quatre à trente ans et dont l'un d'eux est professeur de lycée à Sédhio, en Casamance. Dans notre exploitation familiale, tout le monde participe aux travaux champêtres. Aujourd'hui, j'ai construit ma maison dans mon village, à Ndomor Diop, dans la Communauté rurale de Taïba Ndiaye (100 km au nord de Dakar). J'ai un compte épargne de quatre millions de F cfa. Pour cette année, la récolte a été bonne et on s'attend à un chiffre d'affaires de douze millions de F cfa. Tout cela est dû à la bonne organisation et la solidarité familiale. Mais si on est arrivé là, c'est grâce à la Fongs..."

### Vibrants témoignages

A l'occasion des "Journées de partage des résultats du bilan stratégique de la Fongs" à travers les enseignements tirés du suivi de 1811 exploitations familiales, Saliou Sarr, de l'Union des groupements des producteurs maraîchers des Niayes (Ugpn) a fait un vibrant témoignage sur son exploitation. C'était devant près d'un millier d'invités : représentants d'associations paysannes locales et étrangères, Ongs, experts, partenaires techniques et financiers et agriculteurs européens. La rencontre a été présidée par le représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) monsieur Massata Niang (lire encadré).

A la tête d'une exploitation **familiale rurale**, Saliou Sarr, drapé d'un grand boubou bleu a expliqué à ses collègues son "parcours du combattant", couronné de succès. D'un ton saccadé marqué d'une forte conviction, ce sexagénaire a confessé sur le dynamisme de son entreprise agricole où règnent la cohésion et la solidarité. Avec humilité, ce producteur maraîcher a expliqué à ses camarades que la bonne organisation et l'abnégation au travail de la terre sont à l'origine de ses performances "J'ai trois épouses qui s'entendent à merveille et qui m'appuient beaucoup dans le travail. Dans ma famille il y a la paix et mes enfants travaillent bien au champ et à l'école", affirme, l'air radieux, Saliou qui reconnaît un certain équilibre dans son ménage.

Le second témoignage vient de Thierno Kâ. Cet éleveur de 52 ans qui habite Barkédji, dans la zone agro sylvo pastorale (nord Sénégal) raconte : "Mon exploitation familiale comprend 12 membres. Pendant des années, on a connu les corvées d'eau quotidiennes pour entretenir le bétail. Les forages, dont certains tombaient en panne, étaient éloignés de quatre à cinq km du village. En 2011, avec l'appui technique et financier de la Fongs, j'ai cultivé, pour la 1<sup>ère</sup> fois du maïs et je m'en étais très bien sorti. J'ai donné une bonne quantité d'épis à mes voisins. L'année d'après, tout le village s'est mis à cultiver cette céréale jaune. Pragmatiques et bons pédagogues, les encadreurs de la Fongs nous ont initiés à l'embouche (bovine et ovine), puis à l'aviculture avec le



projet avicole du Fonds national de recherche agricole et agroalimentaire (FNRAA). L'éleveur que je suis, a vite compris l'intérêt de la diversification dans une exploitation familiale. Je suis sorti renforcé."

Le dernier témoignage est venu de Ramatoulaye Sagna habitant la Casamance "On exploite 10 hectares de terre. Nous cultivons de l'arachide, du mil et du riz. En 2012, on a produit 650 kg de paddy. Pour augmenter nos revenus, on a diversifié nos activités en faisant de l'aviculture. Après on a innové en faisant de l'irrigation pour introduire la culture de la patate dans notre exploitation familiale. En 2013, avec le financement de la Fongs, on a planifié notre gestion pour acquérir un motoculteur..."

### Sortir de l'insécurité alimentaire et la pauvreté

Ces différents témoignages, montrent deux choses. D'une part, les exploitations familiales rurales ne sont pas archaïques. D'autre part, elles sont dynamiques et "peuvent nourrir le Sénégal" (lire encadré), comme l'a si bien souligné Babacar Diop le président de la Fongs, dans son allocution d'ouverture. A condition que ces "exploitations bénéficient d'un appui concret et significatif, ainsi que d'un accompagnement durable de la part de l'Etat", dénoncent d'autres intervenants. C'est, disent-ils, tout le travail de suivi de la Fongs à côté de ces 1811 exploitations familiales pour approfondir la réflexion (sensibilisation, animation villageoise, etc.) et améliorer les stratégies de transformation de l'exploitation familiale.

Pour le modérateur de la rencontre Adama Faye, agronome, membre de l'Initiative prospective agricole et rurale (Ipar), "Maintenant, on connaît mieux le fonctionnement des exploitations familiales. Si on dit qu'elles peuvent nourrir le Sénégal, je me suis toujours demandé comment", s'est-il interrogé. Puis Adama de répondre lui-même : "avec les témoignages entendus ici je commence à

comprendre..."

### Cultiver une large coalition... et se mobiliser pour 2014

D'autres participants ont suggéré à la Fongs, précurseur dans la théorisation de l'exploitation familiale en Afrique de l'Ouest, de former des alliances avec d'autres Fédérations de producteurs, comme par exemple le Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa). Ces synergies construites dans la sous-région devraient être relayées par une mobilisation tout azimut, afin d'amener les Etats à reconnaître les exploitations familiales qui peuvent être source d'emplois durables pour de nombreux jeunes. "L'alliance, la synergie entre organisations de producteurs africains permet aussi de favoriser la libre circulation des personnes et des biens, notamment les échanges commerciaux portant sur les produits agricoles", propose M Diallo, le représentant de la Guinée Conakry. Il donne l'exemple rêvé de la vente de l'oignon du Sénégal en Guinée Conakry ; en échange de la pomme de terre de son pays.

Cette large coalition de mouvements paysans, le représentant du groupement Naam du Burkina-Faso l'appelle de tous ses vœux. Mais auparavant, il avait émis l'idée de forger "une citoyenneté paysanne", capable de renforcer le statut du petit paysan africain, face à l'agro busi-

ness.

Ces questions d'échanges commerciaux, d'alimentation, de politique publique en faveur de l'agriculture et même d'investissement ce sont les paysans qui doivent le porter, explique Pape Nuhine Dièye de l'USAID. "Il faut saisir l'opportunité de l'année internationale de l'exploitation familiale pour en parler avec une forte mobilisation...", suggère le représentant de l'USAID.

Auparavant, Nadjirou Sall S. G de la Fongs avait fait un intéressant exposé dans lequel il présentait les quatre engagements de sa Fédération. Ces engagements sont : le suivi des 1811 EF dans les six Zones agro écologiques (ZAE) ; le renforcement des capacités des associations paysannes à appuyer la transformation des EF de leurs membres ; encourager le mouvement paysan sénégalais à systématiser le suivi des EF au niveau des fédérations par rapport à d'autres filières ; enfin fournir aux décideurs les informations leur permettant de faire la promotion des EF. "Il faut que le gouvernement sénégalais clarifie son option politique de soutenir l'Agriculture familiale", jette comme un défi M Sall. Pour Fredy Destrait, le représentant de SoS Faim Belgique et des partenaires au développement, "les fruits sont au bout de l'espoir". Et de lancer dans la salle un poignant "Réveillez-vous !" Ce réveillez-vous de Fredy, s'adresse notamment aux Organisations paysannes (Op) du Sénégal et de la sous-région, mais également aux hommes politiques de ces pays dont les économies dépendent principalement de l'Agriculture familiale pour sortir de l'insécurité alimentaire et contribuer à la création de richesses.

Si la Fongs est parvenue à impulser des processus dynamiques de transformation des EF, pourquoi pas l'Etat, se demandent plusieurs observateurs.

Pour Babacar Diop président de la Fongs "le chemin est encore long pour piloter ce processus".

### Le gouvernement disposé à échanger avec la Fongs et le Cnrc

(Jade/Syfia) - Le représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER), monsieur Massata Niang a déclaré, fin octobre à Thiès, que les rapports entre le gouvernement du Sénégal, la Fongs et le Cnrc vont être "améliorés et renforcés".

Massata Niang ouvrait, au nom du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) Pape Abdoulaye Seck, les journées (29 et 30 octobre) de partage des résultats du bilan stratégique de la Fongs à travers les enseignements tirés du suivi de 1811 exploitations familiales. "Le ministre, dit-il, vous encourage à poursuivre votre logique de collaboration et il est disposé à échanger avec vous". Massata Niang qui a souligné l'intérêt à soutenir l'Agriculture et, partant celle dite agriculture familiale, a souligné la disposition du ministère à collaborer avec la Fongs. "Nous sommes convaincus qu'on ne peut pas développer l'Agriculture sans les Agriculteurs", a dit M Niang Puis d'ajouter, "il y aura bientôt des mesures concrètes en direction de l'Agriculture."



COOPÉRATION DÉLÉGATION WALLONIE/SÉNÉGAL

# L'Agriculture et de l'industrie agroalimentaire gagnent du terrain



Depuis les années 90, les compétences de la Délégation Wallonie-Bruxelles se sont élargies et diversifiées dans l'agriculture, l'environnement, a expliqué M. Christian Saelens. Le Délégué Wallonie-Bruxelles à Dakar était en face de la presse sénégalaise, fin octobre, pour échanger sur les 30 ans de coopération entre le Sénégal et la Wallonie-Bruxelles (lire encadré).

Devant les journalistes, M. Christian Saelens a magnifié cette coopération fructueuse et diversifiée. "Ceci a permis aujourd'hui à la Délégation Wallonie-Bruxelles de fêter une quadruple célébration : 30 ans de relations internationales de Wallonie-Bruxelles, 30 ans de coopération bila-

térale avec le Sénégal, 25 ans de présence d'une Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar et les 15 ans d'Accord de coopération signé entre le Sénégal et Wallonie-Bruxelles", a-t-il expliqué. Le délégué de Wallonie-Bruxelles a longuement rappelé les différents programmes réalisés au Sénégal. Il a, au-delà de la culture, souligné que l'agriculture occupe une place non négligeable dans leurs activités. Elle est un des piliers du développement. C'est la raison pour laquelle, depuis les années 90, les compétences de la Délégation se sont élargies et diversifiées. Elle intervient dans plusieurs secteurs, notamment le social, le développement rural, la protection de l'environnement, l'agriculture, la culture, entre autres. Ainsi dans les projets de programmation triennale Sénégal, près de 20 projets sont en cours d'exécution. Dans le secteur agricole et industrie agroalimentaire, cinq projets ont été financés par Wallonie-Bruxelles. Il s'agit de la maîtrise de la gestion de l'eau pour une agriculture durable, la production d'huiles essentielles à partir de plantes locales, la mise en place d'un réseau

régional et national de laboratoire de contrôle sanitaire des aliments, la valorisation pour le compostage des déchets organiques des abattoirs et l'appui au renforcement de l'entrepreneuriat féminin.

Malgré la diversité des secteurs dans lesquels la Délégation intervient, M. Saelens déplore le déficit commercial total. "La Belgique a exporté plus de 400 millions de produits divers autour de la chimie, de la mé-

tallurgie, des équipements électroniques, des produits alimentaires. Par contre, le Sénégal n'a exporté vers la Belgique que pour quelques millions d'euros", se désole-t-il. Toutefois, le diplomate souhaite que les relations commerciales entre ces deux pays soient équilibrées parce que des opportunités d'affaires dans le domaine de l'agroalimentaire ou dans d'autres secteurs ne manquent pas ; il suffit juste de les explorer.

## DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES

### Le développement durable au cœur de la coopération

La Délégation Wallonie-Bruxelles a ouvert ses portes à Dakar en 1988, en prélude au 3<sup>ème</sup> Sommet de la francophonie qui s'est tenu dans la capitale sénégalaise en 1989. On dénombre 16 Délégations Wallonie-Bruxelles à travers le monde. Elles assurent l'animation des coopérations bilatérales avec les pays partenaires. Wallonie-Bruxelles dispose aujourd'hui de 5 Délégations sur le continent africain, dont celle à Dakar qui couvre le Burkina Faso et le Bénin.

Depuis une dizaine d'années, les grands axes de Wallonie-Bruxelles tournent autour de certains objectifs : la promotion d'une mondialisation juste, les droits d'accès à l'eau potable, à un environnement sain, à la souveraineté alimentaire, au développement durable avec le programme wallon

"Fast start" en Afrique et au Sénégal. Il y a aussi la protection de la biodiversité. Ces différents objectifs se concrétisent au travers de la programmation triennale de coopération 2012-15, ainsi que dans les programmes de coopération mis en œuvre par Wallonie-Bruxelles international. Parmi ces programmes, on peut citer différents projets : gestion de l'eau pour l'agriculture, valorisation de produits agricoles locaux (lyophilisation, vinaigres, huiles essentielles...), formation professionnelle et renforcement des capacités des organisations paysannes, traitement des déchets agricoles et des effluents des industries agroalimentaires. Ces développements pourront croiser les objectifs d'appui à l'entrepreneuriat féminin, notamment le Bioterre, les filières spécialisées avec les femmes...

## VISITE DU PROJET DE COMPOSTAGE

### Carlo Di Antonio séduit des résultats de la Fédération des maraîchers de Sangalkam

Le ministre wallon de l'Agriculture Carlo Di Antonio s'est réjoui, fin octobre, des bons résultats des maraîchers de Sangalkam obtenus grâce au compost. Il a, lors de sa visite, exhorté les producteurs d'étendre leurs contacts vers d'autres abattoirs pour augmenter le volume de compost fabriqué par leur unité de production.

"Ces moments passés avec vous et les différentes présentations m'ont permis de prendre connaissance, avec beaucoup d'attention, les résultats que vous avez obtenus grâce à votre compost", s'est réjoui Carlo Di Antonio.

Le ministre wallon des Travaux Publics, de l'Agriculture a fait cette déclaration, le 30 octobre dernier à Sangalkam (40 km de Dakar), à l'occasion de la visite effectuée à la Fédération des producteurs maraîchers de la zone des Niayes (Fpmn).

Fin octobre dans le chef-lieu de la Commune, Carlo Di Antonio en compagnie du Délégué de Wallonie-Bruxelles à Dakar, M. Christian Saelens, a salué l'appropriation du projet de compostage, du contenu de panse des abattoirs par les acteurs. Devant la forte mobilisation des producteurs maraîchers venus de plus de 60 villages, le ministre wallon a affirmé que son pays est heureux de soutenir un projet comme celui-ci. "C'est très réconfortant et très important aussi pour nous. Cette

visite nous a permis de voir concrètement les réalisations sur le terrain. Je vais apporter le témoignage de mon pays de la bonne utilisation des moyens que nous avons développés ici", a encore témoigné M. Di Antonio à l'issue de la visite de la plateforme de compostage.

#### Le compost : une solution "win-win"

Celui-ci l'apprécie à sa juste valeur dans la mesure où ce projet résout deux problèmes : environnemental et agricole. En effet, a-t-il expliqué, les déchets organiques polluaient et "empoisonnaient la vie des citoyens". Sur le plan agricole, les sols se dégradent et les rendements diminuaient. "Mais grâce au compost, on en arrive aujourd'hui à une solution "win-win" où on parvient à résoudre deux problèmes en même temps. C'est vraiment un bel exemple", s'est réjoui M. Di Antonio.

Dans le même sillage, il a soutenu que cette agriculture saine a de l'avenir dans la mesure où, on ne

peut plus continuer éternellement à utiliser les produits phytosanitaires. La nouvelle donne, c'est l'agriculture biologique. Beaucoup de pays s'orientent vers ce type d'activité et la Fédération peut en tirer son épingle du jeu. Pareil aussi pour les abattoirs, il a révélé que ces derniers vont devoir inévitablement arriver aux normes qui vont leur permettre d'avoir des projets qui impactent sur l'environnement. Le ministre wallon de l'Agriculture a également demandé aux maraîchers d'étendre leurs contacts vers d'autres abattoirs pour augmenter le volume, afin de permettre à l'ensemble des membres de pouvoir bénéficier de ce compost qui a fini de faire ses preuves.

D'ailleurs le président des maraîchers, Ibrahima Mbengue le réconforte dans ses propos. Il soutient, en effet, que ses collègues sont tombés sous le charme du compost et les résultats sont appréciables. "Depuis deux ans, nous le pratiquons et les résultats dépassent de loin nos attentes. Pour la tomate, la production a atteint plus de 100t/ha contre 30 à 35 t", a indiqué M. Mbengue ovationné par ses camarades.

#### Explorer les déchets biodégradables des ménages

Ces acquis ont poussé le secrétaire général de la Fpmn Saer



Guèye à dire, dans sa présentation, que l'on peut tirer davantage profit du compost. Mais pour y arriver, avance-t-il, il faudrait tendre vers l'industrialisation, se doter d'une broyeuse-ensacheuse mais surtout l'assimilation du compost bord champ. "Nous souhaitons formaliser un véritable projet qui puisse nous permettre d'aller vers nos ambitions, à savoir : faire au niveau de Sangalkam une plateforme de compostage de niveau industriel", a poursuivi M. Guèye. Dans sa réponse, le Ministre wallon de l'Agriculture, Carlo Di Antonio a réaffirmé sa volonté de les appuyer. Cependant, l'agronome de formation a révélé que le

projet va être évalué dans les prochains mois pour prendre des décisions. Il a en outre demandé aux maraîchers d'explorer d'autres types de recherches de matières premières comme dans les ménages où on peut avoir des déchets biodégradables comme cela se fait en Belgique. "Nous ne ménageons aucun effort pour vous appuyer. Concernant vos propositions, nous allons voir comment trouver d'autres partenaires qui pourraient nous accompagner de manière à continuer à cheminer ensemble", a-t-il expliqué, tout en les promettant de visiter prochainement leurs parcelles.

DOSSIER REALISE PAR ABABACAR GUEYE

## PARTENARIAT

# L'Ifpri apporte une assistance technique au Maer

(Jade/Syfia) – Le directeur général de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri), le Dr Schengen Fan et le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (Maer) Dr Papa Abdoulaye Seck ont procédé mi-novembre, dans les locaux dudit ministère, à la signature d'un protocole d'accord. L'Ifpri apportera ainsi son expertise technique pour renforcer les capacités d'analyse de politiques et recherches du Maer.

Je remercie l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri), un des 15 centres de recherches internationaux agricoles du monde, qui a bien voulu mettre à notre disposition une expertise de qualité dans le cadre du traitement de questions majeures concernant l'agriculture sénégalaise, a salué le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (Maer).

L'objectif de ce protocole d'accord est de nouer une collaboration entre l'Ifpri et le Maer, dans le but de renforcer les capacités d'analyse de politiques et recherches du Maer à travers une assistance technique directe et la mise en place d'un Système d'analyse et de gestion des connaissances (Sakss-Sénégal) au niveau de la Direction de la planification, de la prévision et des statistiques (Daps).

"Le protocole signé est l'illustration de l'engagement de l'Ifpri à être à côté du Sénégal pour faire avancer positivement et durablement notre agriculture", a souligné le ministre de l'Agriculture tout en rappelant que le Cahier de charge de l'Ifpri au Sénégal sera défini par le gouvernement du Sénégal, plus précisément par son Département. Il a toutefois souligné que l'Ifpri ne vient pas au Sénégal avec une vision. Celle-ci est définie

par le Chef de l'Etat, son Excellence Macky Sall. "L'Institut vient plutôt et surtout pour travailler avec les experts nationaux, afin que nous puissions accélérer la cadence de transformation de l'agriculture sénégalaise", dit-il.

Selon le ministre, le Président de la République a fait de l'Agriculture, le cœur du développement économique et social du pays. Cela signifie, construire une agriculture forte, soucieuse d'une part de reconquérir les marchés intérieurs, et d'autre part d'assurer un rôle majeur sur les marchés internationaux. A cet effet, il se pose des questions importantes qui appellent à un traitement scientifique, aux résultats de la recherche. Ainsi, a soutenu le Ministre, le protocole d'accord signé peut y contribuer conséquemment scientifiquement, car nul n'ignore la renommée, l'engagement et la pertinence des interventions de l'Ifpri en matière de recherches agricoles.

De son côté, le Dr Schengen Fan se réjouit de ce partenariat qui va permettre au Sénégal de bénéficier d'outils et de méthodologies de pointe ainsi que des données de haute qualité pour répondre aux besoins d'analyses des politiques à court et à long terme du Maer. "Cette col-

laboration va aussi faciliter les échanges de personnels entre le Maer et l'Ifpri", se réjouit M. Fan.

Pour rappel, l'Ifpri est une organisation internationale non gouvernementale de recherche dont le siège est à Washington DC, aux Etats-Unis. Il a ouvert à Dakar un bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Créée en 1975, l'Ifpri est l'un des 15 centres de recherche internationaux qui forment le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (Cgiar). L'Ifpri conduit deux programmes de recherche : "Dynamiser l'agriculture pour améliorer la nutrition et la santé" et "Politiques,



institutions et marché pour le renforcement de la sécurité alimentaire et des revenus des populations rurales pauvres".

## POLITIQUE ALIMENTAIRE

# Le "développement de la résilience" comme solution pour réduire la famine

(Jade/Syfia) - L'International Food Policy Research Institute (IFPRI), Concern Worldwide et Welthungerhilfe ont publié, mi-octobre, un rapport conjoint qui soutient que pour atteindre une sécurité alimentaire mondiale, des efforts doivent être consentis en matière de résilience. C'est qu'apprend Jade/Syfia de source proche du Parlement européen

Le rapport note que, même si la famine est en baisse au niveau mondial, la problématique demeure sérieuse et que la pratique habituelle consistant à fournir

une aide alimentaire ponctuelle aux États en développement est insuffisante pour sortir une nation de la famine. Cette étude, défendue par deux membres du Par-

lement européen, Gay Mitchell et Norbert Neuser, recommande une certaine précaution pour permettre aux pays sans sécurité alimentaire de mieux réagir aux chocs qui mettent à mal leur approvisionnement alimentaire, tels que les changements économiques, le changement climatique et la pression émanant de la population. Pour ancrer la résilience à long terme, le plan préconise néanmoins un changement de la société, de la politique et de l'économie des pays en développement.

## CONSEIL DES MINISTRES

# NOMINATIONS

Le conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 07 novembre 2013 au Palais de la république sous la présidence du Chef de l'Etat son Excellence Monsieur Macky Sall. Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesures suivantes :

● Monsieur Samba KANTE, Ingénieur agronome, est nommé, Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), en remplacement de Monsieur Mamoudou DEME.

● Monsieur Alioune FALL, Ingénieur agronome, Docteur en Machinisme agricole, Directeur de Recherches, précédemment Directeur scientifique de l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA), est nommé Directeur général de l'ISRA, en remplacement de Monsieur Macoumba DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

● Monsieur Macoumba DIOUF, Ingénieur, est nommé Directeur de l'Horticulture (DHORT) en remplacement de Monsieur Seydi Ababacar SY GAYE, appelé à d'autres fonctions.

## ABONNEMENT

Nom et Prénom .....

Structure .....

Adresse .....

Tél : ..... Fax : ..... Mail : .....

Nombre d'exemplaires : .....

**Abonnement de soutien : ( 30 000 F cfa ; 50 000 F cfa ou plus)**

Pays	Tarifs
* Sénégal 1 an	- 10 000 F cfa pour 01 exemplaire - 20 000 F cfa pour 02 exemplaires
* Zone Uemoa 1 an	- 15 000 F cfa pour 01 exemplaire
* Europe 1 an	- 25 000 F cfa soit 40 €

**Paiement par chèque à l'ordre de Jade/Syfia-Sénégal**

NORD DU BURUNDI

# Les femmes rurales, proies préférées des politiciens

(*Syfia Grands Lacs/Burundi*) - Au nord du Burundi, les femmes rurales constituent un poids électoral important et donc une cible privilégiée pour les politiciens de tous bords. Tous les moyens ou presque semblent bons pour les embrigader...

✻ PAR PAUL DURAND

"Les politiciens nous manipulent vraiment comme des jouets !", se plaint une paysanne burundaise. Faible et affamée, elle raconte à son ami un festival organisé pour les femmes membres du parti au pouvoir CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie). Toutes celles qui ont participé à cette manifestation sont membres de ce parti. Mais, généralement, elles assistent à ce genre d'événements parce qu'elles se sentent obligées ou par méconnaissance de leurs droits. Un autre groupe de trois femmes, après les cérémonies d'un anniversaire du parti présidentiel, confirme à demi-mot : "Croyez-vous vraiment que nous venons par simple volonté ?"

Avec les jeunes, les femmes sont l'autre majorité électorale la plus visée par les politiciens. "Partout où vous allez, il faut penser à ces paysannes. Elles sont nombreuses et

facilement manipulables !", recommandait dernièrement à des militants un dignitaire issu du parti Frodebu Nyakuri Iragi rya Ndadaye (Front pour la défense de la démocratie du Burundi), dans une réunion à huis clos. Les femmes sont un enjeu sur lequel les politiciens de tous les partis spéculent. Mais, aujourd'hui, la plupart d'entre elles intègrent, par sentiment d'obligation, le parti au pouvoir. Celles qui n'y sont pas acceptent d'être mal vues et sont parfois menacées.

Presque partout au nord du Burundi, les femmes rurales sont rassemblées dans de petites associations, comme pour mieux les surveiller. Dans ces petites structures, les politiciens disent leur vouloir du bien, mais organisent la mobilisation politique après les activités agricoles... Et les présidentes de ces associations surveillent de près leurs membres, en particulier cette année avec les préparatifs des pro-



chaines élections en 2015...

## "Trompées et exploitées"

Encadrées de la sorte et pauvres, les femmes rurales doivent à tout prix assister à toutes les festivités politiques, car les absentes sont obligées de payer des amendes... Selon des femmes de l'association Bihayi de la commune de Busiga, l'absente doit payer 2 000 Fbu (environ 1,5 \$) au chef de l'association. De son côté, Immaculée, 60 ans en-

viron, a elle dernièrement été contrainte de demander un logement près des lieux des festivités pour pouvoir arriver à temps à l'anniversaire mentionné plus haut du parti présidentiel. Elle ne pouvait pas, en effet, faire les 15 km qui la séparent de chez elle et être ponctuelle. Des frais dont elle se serait bien passée... "Imaginez-vous : j'ai dépensé 2 000 Fbu que je gardais à la maison pour la famille... Tout ça pour venir ici...", regrette une autre

femme.

Selon une des chefs de l'association féministe Dushirehamwe, il n'est pas facile de lutter contre ces pratiques : "Nous comprenons bien que ces femmes sont trompées et exploitées politiquement. Mais, nous ne ferons quelques chose pour elles que quand elles viendront nous raconter elles-mêmes, ce qu'elles subissent." Pour cette responsable, tant qu'aucune femme ne se plaint, ce serait s'ingérer dans leur vie.

## PÊCHE

# Bas-Congo : Du poisson bon marché grâce aux chalutiers locaux



(*Syfia-Grands Lacs*) - Depuis quelques mois, le petit marché établi au poste frontalier de Yacht sur la rive droite, à l'embouchure du fleuve Congo, attire la curiosité des voyageurs en partance pour la ville angolaise de Soyo. Tous ou presque s'arrêtent devant la dizaine de bateaux en bois fabriqués par les pêcheurs de Muanda, au Bas-Congo, à 600 km au sud-ouest de Kinshasa.

"Nous avons pris cette initiative pour inonder les marchés locaux en poissons du fait des prix qui ne cessaient de prendre l'ascenseur", explique Laurent Nkula, un des pêcheurs. Pour son collègue, Simon Kilombo Tshitshi, "le coût trop élevé pour investir dans les unités industrielles (plus de 500 000 \$) m'a contraint à mettre à profit le peu de génie que j'ai. Aujourd'hui, les résul-

tats sont là !", se félicite-t-il.

Ces bateaux sont de petits navires motorisés longs de plus ou moins 12 m avec une capacité qui varie de 5 à 10 tonnes. La coque est faite essentiellement de bois audessus de laquelle est posé, dans la partie arrière, un bâtiment de fortune monté avec des branches mortes de palmiers. Entre deux planches superposées de la coque se

trouvent plaquées des lattes en bois sanglées par des morceaux de sacs. Le tout fixé au moyen d'une colle, elle aussi artisanale, obtenue en mélangeant du liège avec de l'essence... Sur le bâtiment flotte, au contact du vent, le drapeau de la RD Congo...

## Poissons bon marché

Au retour de la pêche d'un de ces solides chalutiers fait maison, les gens accourent s'approvisionner en poissons, à des prix bon marché comparés à ceux pratiqués par les Chinois de Bosa Grand Océan Pêche, l'unique entreprise de pêche industrielle de Muanda. Un kilo de poisson capitaine qui coûtait autrefois 9 000 Fc (10 \$) est vendu aujourd'hui presque trois fois moins cher auprès des pêcheurs congolais. Il en est de même du poisson salé communément appelé "mfuobo" dont le kilo se négociait avant à 4 500 Fc (5 \$) contre actuellement 1 500 Fc (1,6 \$) chez les Congolais et 2 500 Fc (2,7 \$) chez les Chinois. "C'est une des raisons qui nous ont poussés à fabriquer nos propres chalutiers", explique le pêcheur Jean Balu Balu.

Depuis la mise en service desdits chalutiers, début 2013, le territoire de Muanda ne connaît plus de

pénurie. Même pendant la saison sèche, les marchés locaux sont régulièrement ravitaillés. Ce qui, il y a un an, n'était pas possible. Les paysans des villages éloignés de Muanda se réjouissent, eux aussi. "Le génie de nos pêcheurs locaux a sauvé la population de la faim. Nous mangeons du poisson quand l'envie nous prend...", fait remarquer Victor Mangovo, habitant du village Luibi.

L'administrateur du territoire adjoint de Muanda, Vincent Dikila Nsingi, content des exploits réalisés par les "matelots" de son entité, les exhorte à présent à se mettre en ordre avec la loi. "L'exploitation de ces chalutiers est conditionnée par l'acquisition des documents légaux, notamment l'autorisation d'exploitation, le certificat de contrôle technique et la police d'assurance". Un message reçu 5 sur 5 par les exploitants de ces bateaux, qui sollicitent toutefois de l'autorité une dérogation provisoire, le temps de se mettre en règle. "Nous ne sommes qu'au début de nos activités. Nous demandons qu'un temps nous soit accordé afin d'appréter les documents demandés", plaide Jean Balu Balu. Comme la plupart de ses camarades, il promet de ne pas travailler dans l'illégalité.

Dieudonné Muaka

CIVISME ALIMENTAIRE : Un message de la Fongs au menu de la rencontre



A Thiès, pendant les "Journées de partage des résultats du bilan stratégique de la Fongs sur le suivi de 1811 exploitations familiales, le civisme paysan était présent au menu de la rencontre. Durant les deux jours (29-30 octobre), la Fongs-action paysanne avait servi à ses nombreux invités plusieurs mets et boissons préparés à base de céréales locales (riz, mil, maïs, etc.), de légumineuses, de légumes feuilles et de fruits de cueillette.

La pause café de l'équipe de Nadjiro Sall, Sg de la Fongs, pouvait aussi s'appeler pause bissap, pause bouye, ou même pause gingembre ; tellement ces différents jus de fruits locaux coulaient à flot. Ce civisme alimentaire de la Fongs montre son haut niveau de compréhension et

l'intérêt qu'il y a à "boire et à manger local". Dans le cadre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (WAAPP), un tel comportement permet logiquement d'enrichir le paysan sénégalais. En collaboration avec la Fédération

nationale des boulangers du Sénégal (Fnbs), la Fongs, pour réussir son coup, avait aussi servi beignets, gâteaux et pain boulanger mélangé à de la farine, de mil et de maïs.

Un message bien convivial

ILS ONT DIT... ILS ONT DIT... ILS ONT DIT...

Moustapha Thioune Professeur Ensa/Université de Thiès



"Le point le plus important ce sont les informations sur la dynamique des exploitations familiales rurales. Les paysans sont dans un processus permanent de modernisation de leur exploitation. Et cela veut dire que l'Etat devrait veiller à cette dynamique pour y tirer des éléments de "Politique de Modernisation de l'Agriculture". La Fongs, avec peu de moyens, est capable d'impulser des processus de transformation des systèmes agricoles. Ce qui rejoint la question de l'innovation. Cela montre que si l'Etat s'y prend correctement il peut impulser un véritable processus de développement agricole dans les campagnes. Le troisième point, il y a la nécessité pour la Fongs de lier encore plus d'alliances en vue d'une mobilisation sociale sur la question..."

Aminata Bâ, Etudiante en Belgique (Coopération et développement)

"Les exploitations familiales peuvent être performantes si elles sont mieux soutenues en termes de moyens (technique, financier, matériel, etc.) et de formation. Car, on l'a vu, les exploitations familiales ont montré qu'elles ont une grande capacité d'adaptation face aux mutations qui s'opèrent dans leur environnement..."

Bintou Badji, Présidente des Maisons Familiales rurales du Sénégal

"Pour cet atelier je dois dire que les "Maisons familiales rurales ont leur part dans l'accompagnement des exploitations familiales rurales dont on a beaucoup parlé ici. Mais il faut souligner que la Fongs m'a invitée en tant qu'observatrice, alors que je préside cette structure depuis le renouvellement des instances des MFR en décembre 2012. Donc je me retrouve difficilement dans cette rencontre et c'est comme si ma présence n'avait pas sa raison d'être..."

Abdoul Kane, Président/Acapes



"Je suis satisfait du thème et de la méthodologie employés pour cet atelier de partage. Ces deux jours ont été des journées de réflexion et d'évaluation. Les gens s'arrêtent pour faire une évaluation à mi parcours. Les objectifs fixés ont été réalisés. Car, sur les 1811 exploitations familiales ciblées, 1500 ont été suivies. Cela donne une certaine satisfaction. Aussi nous avons constaté que sur l'ensemble des exploitations, si cela se massifie, nous sommes certains que cela peut satisfaire les besoins en alimentation et une grande partie des questions sur la pauvreté peut être réglée..."

Mme Cissokho Chimère Diaw/ANCAR

"Je suis satisfaite en tant que responsable technique. Je suis ravie de cet atelier qui parle de l'exploitation familiale. L'Agence nationale de conseil agricole et rural (Ancar) est le bras opérationnel des Organisations paysannes (Op). Le problème actuel c'est de voir les Politiques... Le CAR doit permettre une meilleure diffusion des innovations technologiques au profit des Op, non seulement en vue de leur adoption, mais aussi en vue de multiplier ces technologies pour contribuer à l'amélioration de la productivité agricole. Il faut que le triptyque formation, Conseil agricole et Recherche soit mis à contribution au profit des Op. Les exploitations familiales aujourd'hui constituent une entité de développement économique qui a besoin de plusieurs services. Ces services peuvent être apportés par les CAR, au sens large, et qui feront appel à la Recherche Développement ; à la Formation pour l'investissement et les crédits. Aujourd'hui, il appartient à l'Etat d'accompagner ce processus..."

Malick Sow (Cncr/ Louga)



"Travailler à la jonction du Conseil agricole et rural avec les services de Dispositif de suivi des Associations paysannes. L'AN-CAR doit revenir à ses missions d'origine, c'est-à-dire être un instrument des ruraux. Par ailleurs, beaucoup d'initiatives sont prises en terme de financement rural (mise en place de Mutuelles d'épargne et de crédit, ainsi que des Réseaux) Mais, il y a la nouvelle réglementation des IMF (Ndlr : Institution de micro finance) qui annihile tous ces efforts ; d'où la nécessité de créer des synergies entre les Fédérations sœurs de la sous-région ouest africaine pour faire changer cette loi ou prendre des dispositions pour que nos Etats sécurisent les Instruments que les associations mettent en place pour servir les exploitations familiales..."

Les exploitations familiales assurent 80% de la production agricole

(Jade/Syfia)- Composée généralement de 10 à 20 personnes, l'exploitation familiale rurale est une entreprise agricole autour du chef de famille. Elle est à la fois utilisatrice, préservatrice et gestionnaire des ressources naturelles. Sa mission première est de nourrir les populations. Selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD), le panier de la ménagère sénégalaise est à 61% approvisionné par les exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et de forestiers. Au Sénégal, on compte 450 000 à 500 000 exploitations familiales qui gèrent près de 90% des terres cultivables et assurent plus de 80% de la production nationale. Elles contribuent à la préparation et à la transformation des aliments pour subvenir aux besoins de la famille. L'exploitation familiale rurale joue donc un rôle primordial dans la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Sénégalais. Selon Alassane Diop, agent d'appui technique à la Fongs, il existe trois types d'EF, réparties dans les six zones agroécologiques du Sénégal sur 113 collectivités locales. Celles en situation d'insécurité alimentaire (20%) qui exploitent en moyenne 6ha/EF et qui vivent moins de trois mois de leurs activités agricoles et d'élevage avec de faibles revenus, faute d'équipements et d'intrants. Il y a les EF en situation intermédiaire (68%). Elles vivent pendant trois à 12 mois de leurs activités agricoles et d'élevage et elles exploitent en moyenne (9ha/EF). Grâce à un bon niveau d'équipement, elles ont des revenus agricoles et non agricoles relativement plus importants. Le troisième type d'EF est dit excédentaire (12%). Elles vivent plus de 12 mois de leurs activités agricoles et d'élevage. Elles ont des superficies de terres plus importantes : 11 ha/ EF. Grâce à un équipement mieux adapté, des revenus agricoles et non agricoles importants, elles sont en sécurité alimentaire.

En 2011, les producteurs agricoles regroupés au sein du Cncr avaient lancé, lors d'un Forum tenu en décembre de cette année, l'idée selon laquelle les "Exploitations Familiales rurales peuvent nourrir le Sénégal". Dans les pays de l'Uemoa et de la Cedeao, où la situation est presque semblable, le Roppa (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest) avait demandé que les EF soient mieux protégées.

Billet

SUITE DE LA PAGE 1

Le Ministre de l'Agriculture rate le coche de milliers d'exploitants familiaux

Mieux, le dynamisme de la Fongs (au plan national, régional, continental et international) dans le renforcement de l'autonomie des mouvements paysans devrait être salué à sa juste mesure par le premier responsable de l'Agriculture au Sénégal. A la Banque mondiale à Washington, à l'Union européenne à Bruxelles, à la Fao à Rome et à l'Union africaine à Addis Abéba, grâce au travail acharné de son leader charismatique Mamadou Cissokho, pour ne pas le nommer, la Fongs et le Cncr ont été à l'origine de la création du Roppa et aidé plus-tard à l'émancipation de plusieurs réseaux d'Op en Afrique centrale. Une "Union africaine" des producteurs agricoles du continent a même été portée sur les fonds baptismaux en 2011. Autant d'acquis positifs à l'actif de la Fongs et du Cncr qui rendent fier le coaching gagnant dans la longue marche du mouvement paysan africain.

En préparant un accueil à la dimension de leur hôte, cuisinant mets à base de riz local, couscous au fonio ; la Fongs et le Cncr ne pouvaient donner au ministre de l'Agriculture que ce qu'ils ont de plus chers : l'attachement au respect de l'autorité de l'Etat, la recherche de la concertation dans l'intérêt et pour la sauvegarde de l'autonomie paysanne, la défense du foncier. Ce triptyque, pour nous vaut mieux que mille discours mielleux.

Bref, pour ce qui devrait être un vital rendez-vous de l'année, le Ministre de l'Agriculture a raté le coche de 1811 exploitants familiaux remplis de légumes et de céréales

Espérons que les prochains rendez-vous soient honorés et que ces deux partenaires gardent les meilleures relations pour le bien de l'Agriculture et des Paysans. Mais aussi et surtout pour conforter le leadership du Sénégal dans le mouvement paysan africain et mondial.

Madieng SECK